

## Rouen. L'université se reconfine, le président redoute un décrochage

Tendance Ouest

3 minutes

---

Pour Apolline, étudiante en droit, le reconfinement n'a fait que confirmer sa décision. *"On avait des cours à distance, en visio ou sur photocopiés. C'est très dur. Je suis venue pour me réorienter"*, explique-t-elle. D'autres comme Fabien, craignent surtout pour leurs conditions de vie. *"La première fois, j'étais chez mes parents, mais là, je vais devoir rester seul dans mon 9 m<sup>2</sup>, ce sera plus difficile."*

- Les étudiants face au reconfinement

Le président de l'université Rouen Normandie, Joël Alexandre, était préparé, mais regrette qu'il n'y ait pas eu la possibilité de maintenir des cours en présentiel, en particulier pour les étudiants en première année. *"Ils ont déjà subi un semestre au lycée un peu chaotique. Ma première crainte est que l'on ait un taux d'abandon qui va s'accélérer"*, décrit-il. Pour le reste, beaucoup de questions sont encore sans réponse, faute de consignes à cette heure du ministère. Quid des bibliothèques universitaires ? Des travaux pratiques, qui devraient, pour certains, être maintenus ? De la date et de la forme des examens ?

- Joël Alexandre, président de l'université de Rouen Normandie

## **Des problèmes de connexions**

Le problème de la fracture numérique va également se poser pour certains étudiants. L'université a déjà acheté du matériel au printemps pour équiper les étudiants qui ne le seraient pas. La possibilité d'ouvrir des salles informatiques de l'université est aussi à l'étude. Reste encore le problème de la connexion à domicile. *"Si les étudiants retournent dans leur famille à partager la connexion avec d'autres personnes qui télétravaillent, on va rencontrer à nouveau des difficultés"*, estime le Président.

## **Les élections reportées**

En cette période de crise, les élections pour le renouvellement du conseil d'administration de l'université, prévues le jeudi 5 novembre pour le personnel, ont été décalées au mois de décembre. Elles doivent conduire ensuite à l'élection du président de l'université, en principe d'ici la fin de l'année 2020.